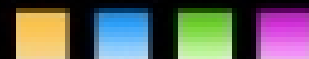




bienvenue au pays



INTERPATT

RENCONTRE BIENVENUE AU PAYS

9 - 10 JUIN 2008



LE TOURISME DE PAYS : UN ENJEU POUR LA DESTINATION FRANCE

- **UN CONSTAT**

La France figure parmi les toutes premières destinations touristiques mondiales mais 80% des clientèles touristiques se concentrent sur 20% du territoire

- **UNE NECESSITE**

Pour améliorer les flux sur le « territoire France » et développer l'économie touristique, il est indispensable de renforcer l'attractivité des territoires et en particulier de l'espace rural, en proposant un ensemble de services, de prestations touristiques, de productions locales, de Paysages et d'éléments du patrimoine dans une offre organisée.



LE TOURISME DE PAYS : UN ENJEU POUR LA DESTINATION FRANCE

- **UNE PRATIQUE**

Le tourisme de Pays est fortement lié à l'économie mixte :

- Initiative privée y compris l'animation portée par le secteur associatif.
- Initiative publique (collectivités locales et territoriales) d'autant plus forte en milieu rural.

- **UNE ORGANISATION**

- Pour être lisible, le tourisme de pays doit s'inscrire dans les stratégies élaborées au niveau départemental et régional.
- Sur le plan local, le tourisme doit s'inscrire dans le cadre de l'intercommunalité et des pays.



LES PAYS TOURISTIQUES

UNE REPONSE POUR :

- **ACCOMPAGNER LA MISE EN TOURISME DES TERRITOIRES EN S'APPUYANT SUR DES PRATIQUES :**
 - Organisationnelles : pour la mise en place de projet
 - Méthodologiques : dans la conduite des projets
 - Techniques : dans le domaine du développement et de l'aménagement
- **FAVORISER UNE DEMARCHE DE RESEAU PORTEE PAR LES ACTEURS LOCAUX :**

7600 communes – 350 EPCI – 110 pays partagent l'approche des Pays Touristiques bâtie sur le pragmatisme et la complémentarité.



LES PAYS TOURISTIQUES

- **UNE MARQUE DONT LE CAHIER DES CHARGES EST PARTAGÉ AUTOUR DE 4 GRANDS PRINCIPES :**
 - Un territoire de projet cohérent avec les objectifs et projets des autres échelons territoriaux
 - Un projet de développement pluriannuel contractualisable
 - Une mobilisation des acteurs publics/privés
 - Une animation assurée par un technicien du tourisme financé par les collectivités.



UN RESEAU, DES SAVOIRS FAIRE

MARQUES DE PAYS :

- **Cafés de Pays :**

Faire du cafetier un ambassadeur de son pays, en rendant son établissement lieu de promotion des productions locales, espace de diffusion culturelle et relais d'une information touristique écrite et orale.



- **Restaurants de terroir :**

Permet de faire découvrir et de promouvoir le patrimoine culinaire de manière originale, à travers une démarche qualité valorisant le travail des produits régionaux.



- **Assiettes de Pays :**

Plat unique composé de produits du terroir provenant de producteurs locaux dont on peut garantir la traçabilité. L'assiette est servie avec une boisson issue de productions locales à un prix unique. Le but est de redynamiser la petite restauration rurale





UN RESEAU, DES SAVOIRS FAIRE

FORMATIONS :

- **Plan Locaux de Formation en direction des acteurs :**

Organiser la professionnalisation des acteurs touristiques du territoire par la mise en place de programmes locaux de formation : le pays est au cœur de la décision et de l'identification des besoins.



- **Plan de formation des agents de développement :**
 - Objectif : renforcer les compétences des agents de développement des Pays Touristiques dans chaque région
 - La démarche :
 - Mise en place de programme annuel centré sur les cœurs de métiers des agents de développement
 - Réalisation de « boîtes à outils » adaptées pour agir efficacement sur les territoires et pour conforter l'ingénierie touristique au service du développement des territoires ruraux.

En Languedoc Roussillon

Mise en place d'un dispositif de professionnalisation des agents par la création d'une certification Qualifiante Professionnelle (CQP)



UN RESEAU, DES SAVOIRS FAIRE

UNE COOPERATION INTERREGIONALE ACTIVE

- Les régions Aquitaine, Bretagne, Haute et Basse Normandie et Languedoc Roussillon coopèrent régulièrement sur différents thèmes notamment en échangeant des savoir faire et des bonnes pratiques.
- Création de l'association **INTERPATT**



bienvenue au pays



CRÉATION D'INTERPATT

RENCONTRE BIENVENUE AU PAYS

9 - 10 JUIN 2008



INTERPATT : ASSOCIATION INTERRÉGIONALE

• CRÉATION D'INTERPATT

Les 7 et 8 février derniers, les quatre fédérations régionales, d'Aquitaine, de Bretagne de Normandie et du Languedoc-Roussillon se sont regroupées pour créer une nouvelle association nationale Loi 1901 dénommée "réseau **INTER** Régional pour le développement des **PA**ys et **T**erritoires **T**ouristiques ». Les statuts ont été déposés en Préfecture en avril 2008, et est officiellement créée.

Le siège social d'**INTERPATT** est basé à : 2 Place Bisson BP 24 56301 Pontivy Cedex, et sa Présidente est Mme Monique DANION, Présidente de la FRPAT Bretagne.

• COMPOSITION D'INTERPATT

- les 4 FRPAT et les PAT et Territoires Touristiques adhérents, ce qui permet de l'ouvrir aux Parcs Naturels Régionaux, aux Agences Locales de Tourisme (ALT) d'Auvergne et autres territoires touristiques organisés,
- les membres associés : les collectivités territoriales adhérentes, les établissements publics ou organismes agréés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration,
- les membres consultatifs représentés par les personnalités qualifiées agréées par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.



INTERPATT : ASSOCIATION INTERRÉGIONALE

• LES OBJECTIF D'INTERPATT

- Mutualiser les projets,
- Mutualiser les échanges d'expériences,
- Mutualiser l'ingénierie touristique.

INTERPATT sert de référence pour le développement et la coordination interrégionale des initiatives de structuration territoriale et des Marques de Pays. Elle favorise et harmonise le développement des Marques de Pays au niveau national. Elle permet de mutualiser les méthodes régionales d'animation, de coordonner des actions communes et d'échanger sur les expériences.

• LE FINANCEMENT D'INTERPATT

L'association INTERPATT est financée par l'intégration à son budget du temps d'animation interrégional comptabilisé par les animateurs FRPAT.

Lors de l'assemblée constitutive de l'association, un montant de cotisation sera fixé pour que les territoires touristiques organisés, hors Pays d'Accueil Touristiques, puissent y adhérer, et développer les Marques de Pays.



INTERPATT : ASSOCIATION INTERRÉGIONALE

- **CRÉATION DE LA MARQUE OMBRELLE NATIONALE GÉRÉE PAR INTERPATT : « BIENVENUE AU PAYS »**

Les quatre fédérations proposent la création d'une marque ombrelle « Bienvenue au Pays » regroupant les Marques de Pays tendant vers le label national « Qualité France » attribuées aux gérants des établissements.

"Bienvenue au Pays" regroupe :

- Café de Pays (Normandie, Aquitaine, Bretagne, Languedoc-Roussillon),
- Restaurants du Terroir (Bretagne)
- Auberge de Pays (Auvergne)
- Assiette de Pays (Normandie, Aquitaine, Languedoc-Roussillon)



INTERPATT : ASSOCIATION INTERRÉGIONALE

- **OBJECTIFS DE LA MARQUE « BIENVENUE AU PAYS »**

L'objectif est d'obtenir une meilleure lisibilité de l'ensemble des Marques de Pays existantes au niveau national. « Bienvenue au Pays » regroupe l'ensemble des **marques du développement local** qui permet de travailler sur quatre volets :

- **le volet touristique** : *amélioration et sécurisation de la qualité de l'accueil dans les pays grâce à une offre identitaire, adaptée aux attentes des clientèles touristiques.*
- **le volet développement local** : *en permettant une revalorisation du tissu commercial local et du lien social entre les populations locales et touristiques. Les marques contribuent à une (re)dynamisation des territoires régionaux dans toute leur diversité.*
- **le volet agricole** : *identification et promotion des produits locaux et régionaux, en choisissant les démarches de qualité et d'identification de l'origine qui privilégient l'ancrage au terroir.*
- **le volet culturel** : *le maillage créé par l'ensemble des marques sur un territoire permet de développer un réseau de diffusion artistique et culturel intégrant la transmission de la mémoire locale.*



INTERPATT : ASSOCIATION INTERRÉGIONALE

• LES VALEURS DE LA MARQUE « BIENVENUE AU PAYS »

« **Bienvenue au Pays** » regroupe des marques de valorisation des territoires, des acteurs (hôteliers, cafetiers, restaurateurs) et des produits de ces territoires. Les éléments suivants sont primordiaux :

- **la parole, l'homme** : les labels sont attribués à un exploitant pour les produits qu'il propose et pour lesquels il s'engage, et non pas uniquement au produit.
- **l'origine** : la prestation, l'homme sont attachés à un terroir, à un pays ; l'origine est un élément essentiel, comme la traçabilité pour les produits.
- **le circuit court** : au maximum, les marques prévoient de valoriser la production du territoire dans les établissements dans une logique de circuit court
- **l'authenticité** : les produits, les prestations, les aménagements respectent l'authenticité du pays. L'authenticité existe autant dans l'échange, ou la relation que dans la forme même du produit.
- **l'accueil, l'échange** : l'aubergiste ou le cafetier de pays a envie de recevoir l'autre, de lui faire partager son pays.



INTERPATT : ASSOCIATION INTERRÉGIONALE

- **CRÉATION D'UN SITE INTERNET « BIENVENUE AU PAYS »**

Un site Internet « Bienvenue au Pays » dédié aux Marques de Pays est créé par la société GMT Editions. Ce site portail renvoie vers des sites régionaux.

Muni d'un back office simple, la structure du site est composée de rubriques, d'articles, de brèves, d'images et d'un moteur cartographique.

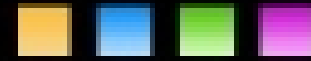
Chaque établissement labellisé sera localisé sur une carte grâce à ses coordonnées GPS. La vidéo est également un outil privilégié sur ce site.

Noms de domaines déposés :

- **www.bienvenue-au-pays.com**
- **www.bienvenueaupays.fr**
- **www.bienvenue-au-pays.fr**



bienvenue au pays



Merci de votre attention

Pour contacter INTERPATT :

- ***FRPAT Languedoc Roussillon - Tél: 04 67 67 76 00***
- ***FRPAT Normandie - Tél : 02 31 27 93 55***
- ***FRPAT Aquitaine - Tél : 05 57 57 03 88***
- ***FRPAT Bretagne - Tél : 02 97 51 46 16***